

Le trésorier d'A.H.I, présente le rapport financier pour l'année 2020.

PRESENTATION DU BILAN : Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHl dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé, stocké à Montagnac. Quand à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant. Le bilan de 2020 s'élève à **180 088.03€**

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT : *Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers, et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, le respect de nos statuts, et notre indépendance financière.*

Evidemment, le rapport financier de 2020 fait ressortir l'impact COVID sur notre activité. Tous les indicateurs de recettes et dépenses sont en baisse.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de : **5 597.15€**

Les dépenses s'élèvent à : **105 838.48 €** pendant que les recettes s'élèvent à : **111 435.63 €**

(Y compris la valorisation du bénévolat et de notre stock de Montagnac : 58 700€)

Nos dépenses sont en diminution de 111 180.61€ par rapport à 2019. Ceci est dû à l'absence de projets conduits en 2020.

Nos recettes sont en diminution de 30 482.89€. Ces deux tendances conjuguées, conduisent au résultat global positif de 2020.

Le résultat financier s'élève à 962.28€ au 31/12/2020 dû aux seuls intérêts des livrets.

Le résultat d'exploitation affiche un solde positif de: 4 634.87 €

LES COMPTES D'EXPLOITATION

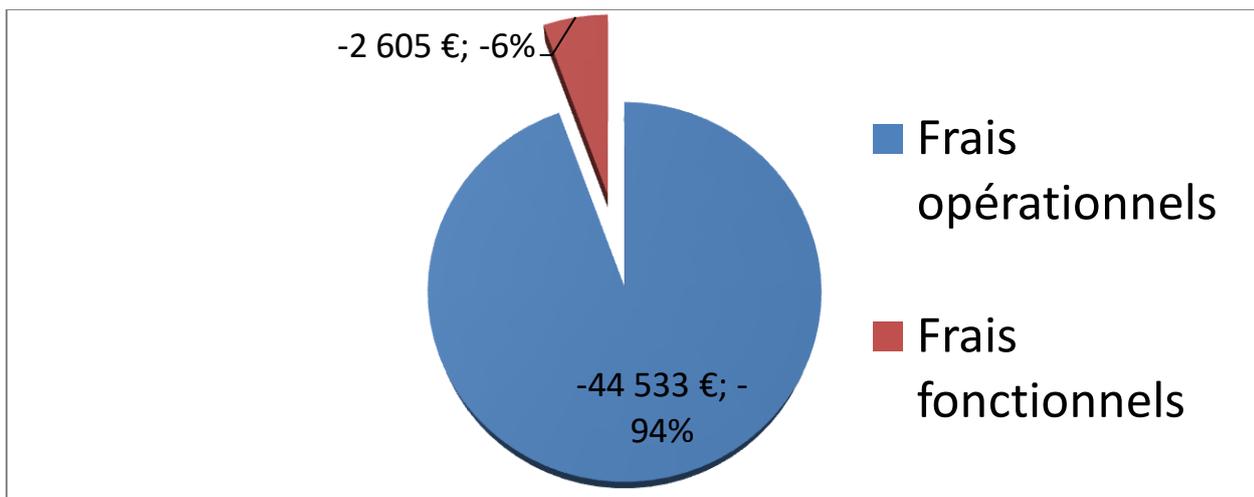
Les dépenses d'exploitations sont à hauteur de : - 47 138.48 € elles sont en baisse de -70.22% sur 2019. On peut mesurer l'incidence COVID ayant conduit à n'engager quasiment aucun projet hormis en Casamance.

Le poste principal avec 79.14% de ces dépenses est « l'achat de prestation et de matériel à caractère humanitaire » (37 305 €).

Les dépenses de « transport de marchandises » (5 409€), qui reflètent le nombre de conteneurs envoyés au cours de l'année, représentent 11.47% des dépenses. Comme l'ensemble des postes opérationnels, ces deux postes sont en forte diminution.

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, en forte baisse, représentent encore **94.47%** de nos dépenses. Malgré la baisse de notre activité, nos dépenses opérationnelles restent largement majoritaires dans notre résultat. Elles sont tout de même à relativiser car l'achat du camion (matériel à caractère humanitaire) apparaît dans cette rubrique. Elles devraient s'équilibrer avec son remboursement espéré en 2021

Nos frais fonctionnels, avec 2 605€, représentent **5.53%** de la totalité de nos dépenses. Malgré l'impact de nos charges fixes, ils restent le reflet du peu de frais de fonctionnement interne à AHI en 2020. **Nous enregistrons à nouveau dans ce poste la charge des frais administratifs du camion.**



Même si cette année 2020 est fortement impactée par le COVID, les statuts d'A.H.I sont bien respectés et **la quasi-totalité de nos ressources est bien affecté à l'action humanitaire.**

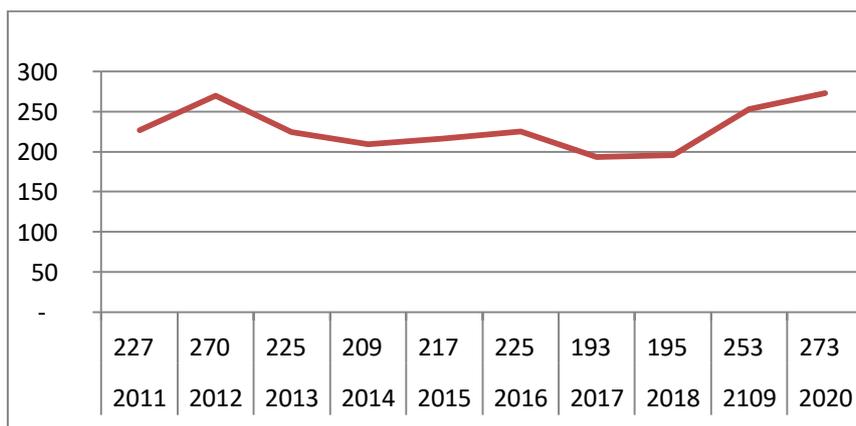
Ramené à **10€ de recette**, cela nous donne un ratio de **9.45€ de frais opérationnels** pour **0.55€ de frais fonctionnels**. Autrement dit pour 10€ de collectés 9.45€ sont utilisés directement dans l'action humanitaire.

Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 51 773.35 € soit une baisse de 40 106.76€ - 43.65%

Là aussi l'impact COVID est indéniable. Quasiment aucun concert d'organisé cette année. Donc la baisse est due essentiellement au poste «recettes activité annexes spectacle» en diminution de 22 268€. Elles ne sont pas cette année la part prépondérante de nos recettes avec seulement 4 985€ soit 9.63% de nos recettes.

Il apparait aussi une part de la recette du séjour solidaire CCAS de 2020, pour 6 152€.

La recette due aux cotisations perçues (8 194€) est encore en augmentation sensible avec + 609€ par rapport à 2019. Cela fait deux ans que nous enregistrons une hausse des équivalents cotisations. Elles représentent maintenant 15.83% de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne 273 adhérents (253 en 2019, 195 en 2018 et 193 en 2017). L'on mesure là l'action de rappel automatique auprès de nos adhérents qui a porté ses fruits. **Nous retrouvons les niveaux de 2012.**

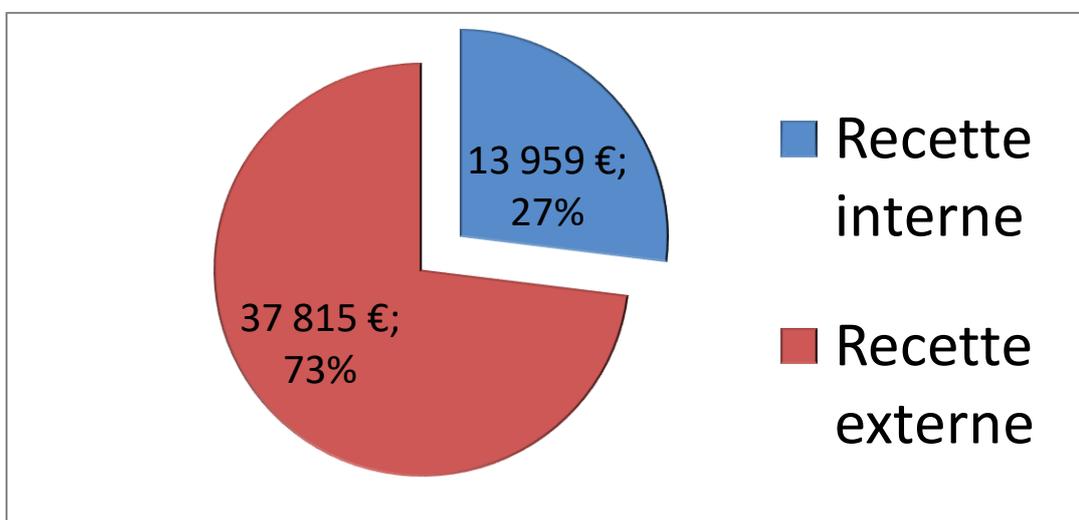


Les points noirs restent ces adhérents qui ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre. Des adhérents éphémères au nombre de **69 en 2019** et **49 en 2018**. Compensés en partie, comme chaque année, par les **56 nouveaux adhérents de 2020**. **Nous avons là des marges de progression.**

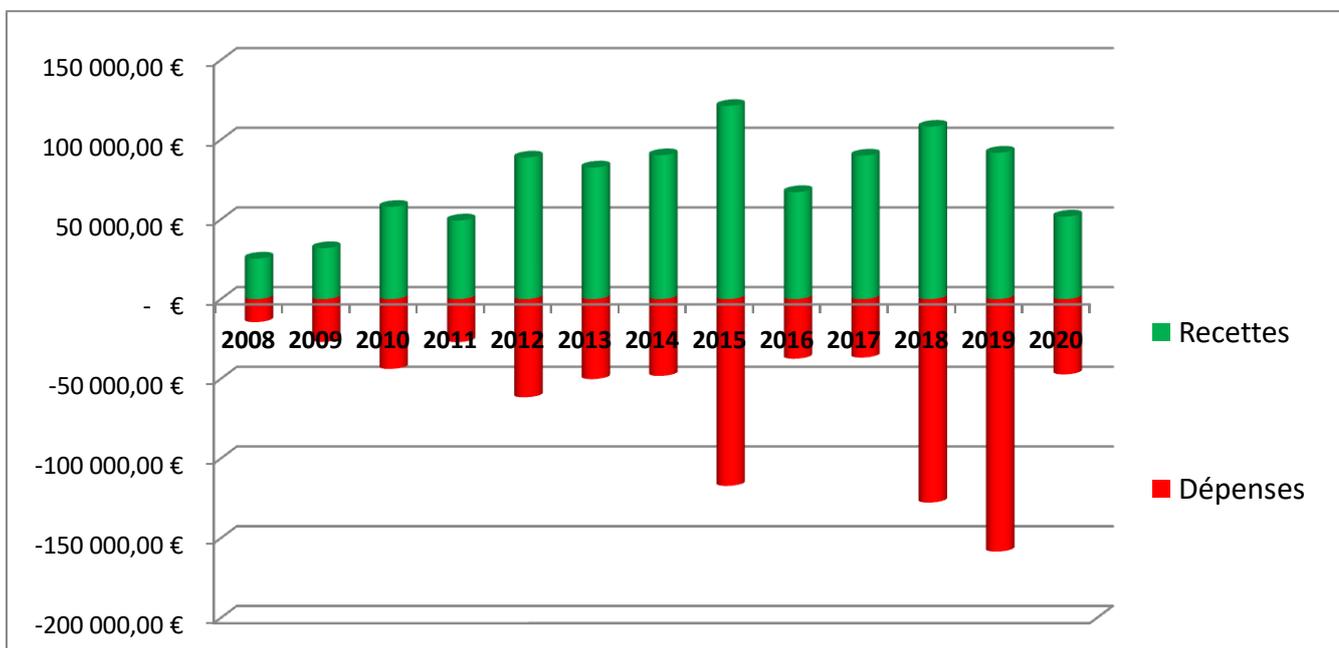
Les dons reçus, sur et hors projets, s'élèvent à 31 662€ contre 40 210€ en 2019. Ces deux postes représentent 61.16% de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30€) sont reportées dans ce poste. Ce poste a été positivement impacté par les versements pour l'achat des ambulances, et des dons de particuliers très importants. **Tous ces dons sont bien précieux pour AHI.**

Le poste vente de marchandises s'élève à 780€. Il est impacté par l'absence de concert et des produits dérivés. Il y a toujours peu de ces « produits dérivés » à la vente cette année.

Les recettes internes ne représentent que 26.96% de nos recettes. Ceci affecte, dans le contexte particulier de 2020, notre indépendance financière. **Même si dans le contexte COVID tout ceci est bien relatif.**



Tout comme pour les dépenses, à la lecture de l'évolution de nos recettes, l'année 2020 marque une incontestable pose, indépendante de notre volonté. **Nous avons subi nous aussi les différents confinements.**



Je construirai, afin de répondre aux obligations légales, un budget 2021 à hauteur de 127 700€, qui sera tout à fait relatif en fonction de l'actualisation de nos différents projets et de la situation sanitaire. Il sera équilibré.

En conclusion, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Et ceci même si nous devons retrouver des sources de financement propre à AHI. Notre activité a été largement impactée par la COVID. Décidément 2020 restera une année à oublier au plus vite.